

# Géographie de l'activité économique parisienne



## **Editorial**

*Bien connaître et analyser les forces et faiblesses de l'économie de sa circonscription et des entreprises qui y sont implantées représentent un enjeu capital pour un organisme consulaire, soucieux du développement et du renforcement de l'attractivité de son territoire.*

*Depuis plus de 200 ans maintenant, la CCIP représente les entreprises de la région-capitale et mène de nombreuses actions -formations premières et continues, création ou gestion d'infrastructures, appui aux établissements commerciaux, industriels ou de services, observation économique...- afin de conforter la richesse de son tissu économique.*

*A ce titre, elle vient de se doter d'un système d'information territoriale, « Territem », véritable outil de connaissance des évolutions économiques de sa circonscription.*

*Le présent recueil de cartes de l'activité économique dans Paris en est une première illustration, forcément incomplète. Puisse-t-il, en tout état de cause, contribuer aux réflexions en cours sur le devenir de notre ville.*

### **Jean-Louis JAMET**

Vice-président

de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,

Président de la Délégation de Paris

## Introduction

Deux phénomènes sont à mettre en lumière pour appréhender la géographie de l'activité économique parisienne.

**La première réalité est celle de la concentration spatiale des entreprises.** Le rôle historique majeur de la capitale dans l'économie française est encore renforcé par les formes contemporaines d'organisation des entreprises. Les agents économiques font de plus en plus appel à la **sous-traitance**, qu'elle soit technique, logistique, de marketing, informatique...

Ainsi les entreprises se regroupent-elles afin de bénéficier des complémentarités et des externalités de chacune, ou se localisent-elles dans des nœuds de communication pour servir à coût faible des marchés plus éloignés.

Le second phénomène est celui **de la concurrence croissante entre territoires** pour attirer les investissements. Cette tendance a des impacts forts pour la capitale, et aussi pour la région Ile de France dans son ensemble. En effet, les délocalisations d'entreprises parisiennes ne bénéficient pas majoritairement à la région-capitale.

C'est pourquoi la Délégation de Paris de la CCIP porte une attention particulière à la place de l'économie dans la ville, et aux facteurs endogènes qui peuvent influencer son développement. Ce faisant, elle espère éclairer les politiques locales d'aménagement.

La première partie du présent document rappelle l'ampleur du tissu économique parisien. La capitale accueille en effet autant d'établissements que les départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne réunis. Plus de 350 000 établissements (ressortissants de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, de la Chambre de métiers de Paris, professions libérales, associations et établissements relevant du secteur public) sont localisés dans Paris, soit en moyenne 3 établissements à chaque adresse postale. Mais ce chiffre reflète mal le visage de l'économie parisienne, les établissements ne se répartissant pas uniformément sur le territoire.

La seconde partie propose une approche par secteur d'activité, réalisée à partir des grandes catégories définies par l'Insee. L'ensemble de la nomenclature n'a pas été repris dans ce document. Seules les activités principales et emblématiques de la capitale sont présentées.

Chaque secteur fait l'objet :

- d'une description des activités qu'il englobe,
- d'éléments chiffrés,
- de commentaires sur la localisation préférentielle de ses acteurs,
- d'une cartographie en densité d'établissements.

# Le tissu économique

## Chiffres clés

Nombre d'établissements : 351 484

Ventilation des établissements par tranche d'effectifs salariés

0 salarié	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 et plus
59%	34%	6%	1%	0%

Taux de croissance annuel moyen du nombre d'établissements sur la période 1994 – 2003 : + 3,27 %

Evolution nette du nombre d'établissements sur la période 1994 – 2003 : + 88 429 établissements

## Localisation

La localisation des établissements parisiens révèle un déséquilibre entre la rive droite et la rive gauche de la Seine, et au sein même de la rive droite entre l'ouest et l'est de la capitale.

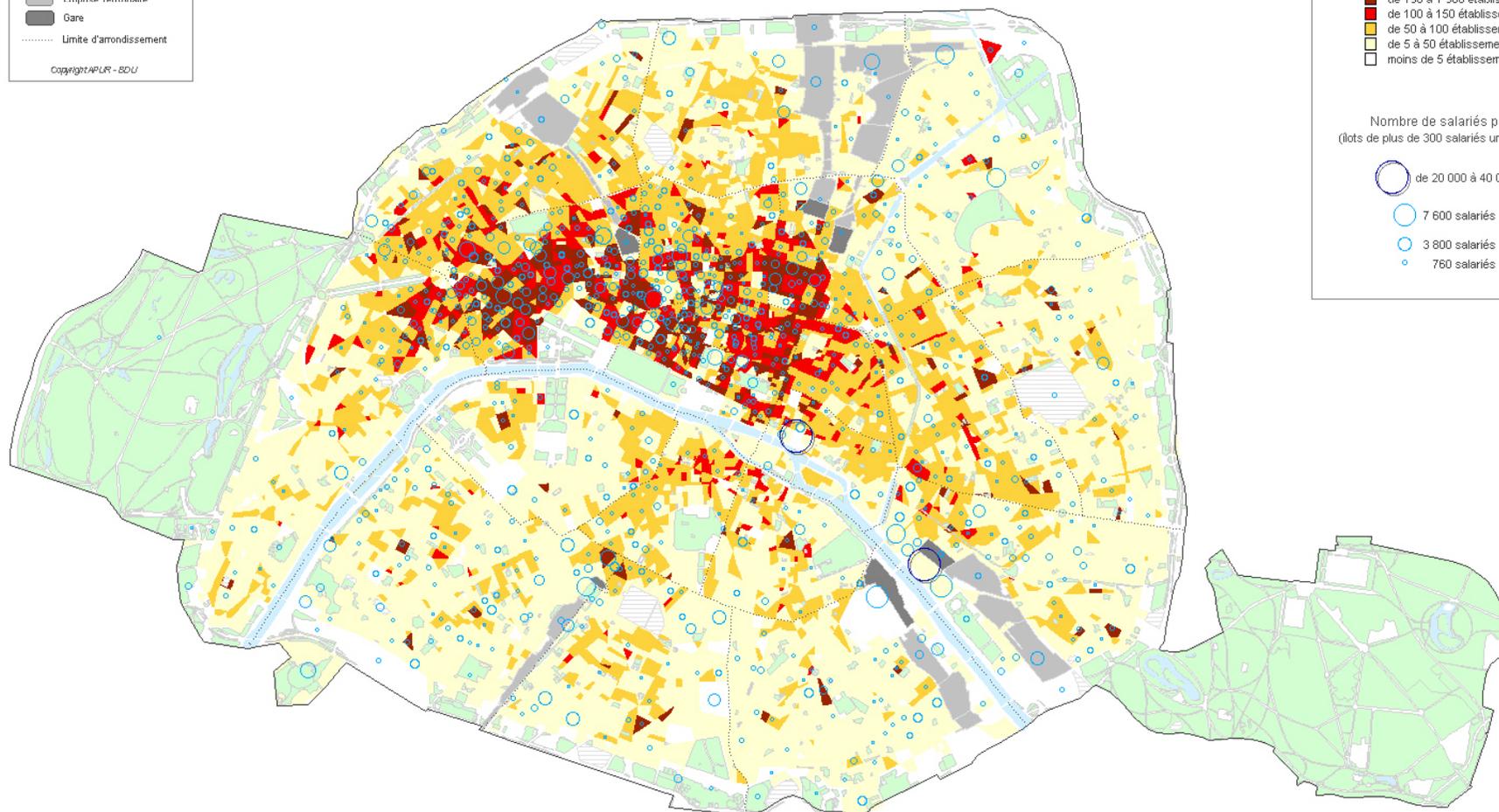
Le pôle majeur parisien reste le « quartier des affaires ». Ce secteur s'est construit autour des lieux de pouvoir politiques, et économiques. Le 8<sup>ème</sup> arrondissement accueille, à lui seul, 13% des établissements parisiens. Le « quartier des affaires » irrigue les arrondissements centraux et le secteur entre les gares du Nord et Saint Lazare. Ce pôle se prolonge hors de Paris, à l'ouest, vers La Défense.

La réduction du déséquilibre est-ouest est en cours avec le pôle Lyon-Bercy. Ce dernier s'est développé en deux étapes, autour de la gare de Lyon dans les années 80, puis dans le secteur de la ZAC Bercy dans les années 90. Ce pôle essentiellement public prolonge l'axe quai de l'Hôtel de Ville – Boulevard Sully Morland.

La ZAC Paris Rive Gauche est un pôle émergent, potentiellement le futur pôle tertiaire de l'est parisien. Ce périmètre devrait être orienté vers les activités intellectuelles et la recherche, et s'étendrait hors de Paris dans le secteur Seine Amont jusqu'à Créteil.

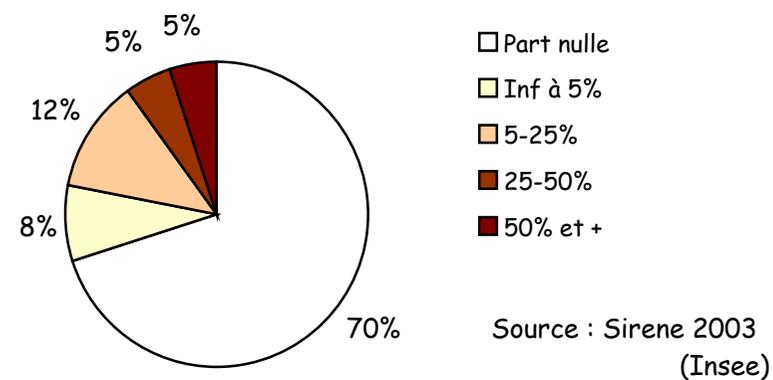
Dans le cadre du mouvement de reconversion d'anciens sites industriels et ferroviaires, d'autres pôles devraient demain voir le jour, dont le secteur « quart nord est », qui comptabilise 200 hectares aux limites de Paris, portes de la Chapelle, de Saint Denis, d'Aubervilliers, de la Villette et des Lilas.

## Densité d'établissements et nombre de salariés



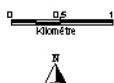
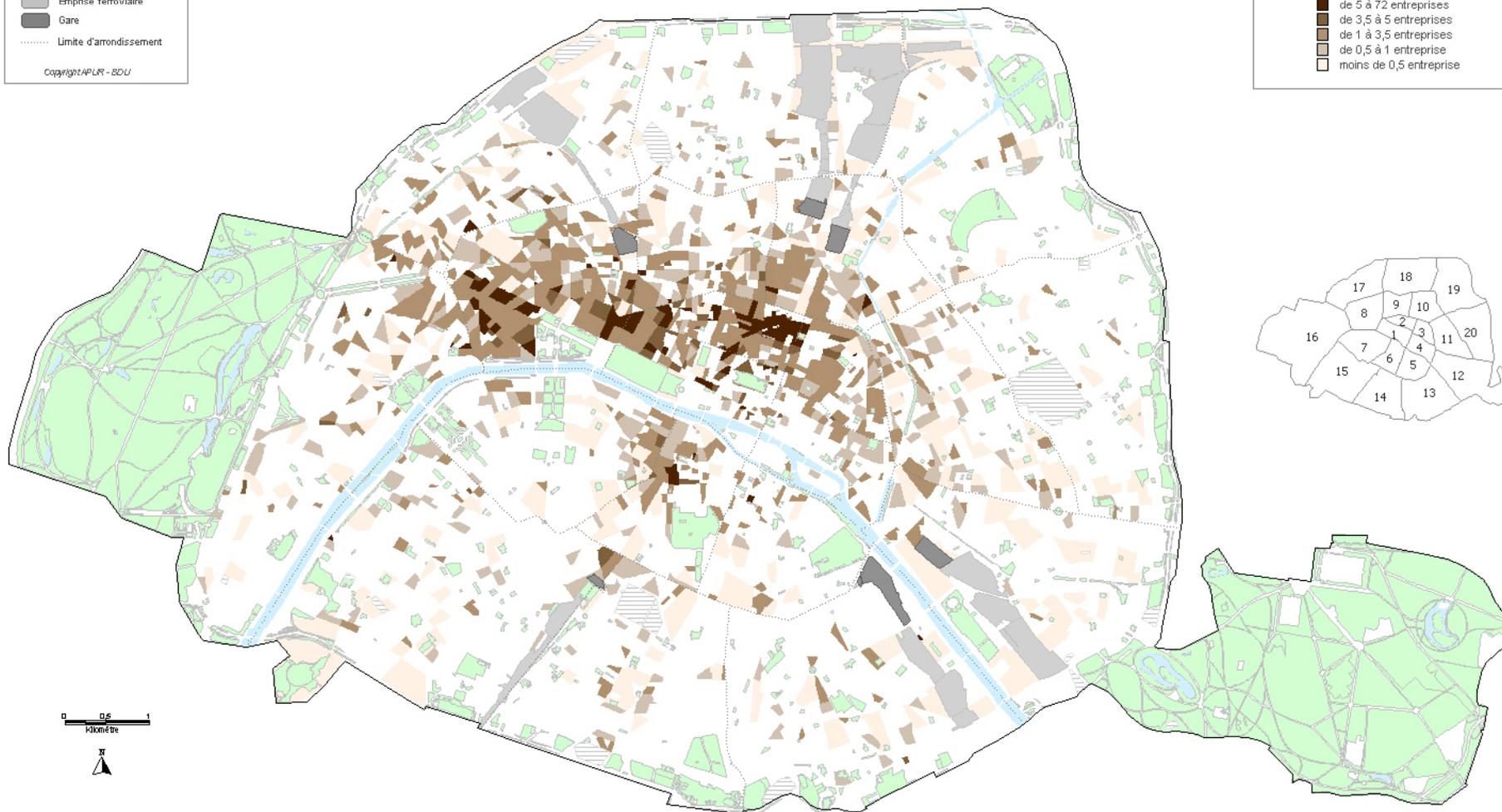
Les activités économiques parisiennes sont fortement orientées vers l'international. En effet, 30% des entreprises parisiennes réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'export (cf graphique ci-dessous).

Part à l'export du CA des entreprises parisiennes



Ce sont le quartier des affaires, le secteur de la Bourse dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement et le quartier Saint Germain dans le 6<sup>ème</sup> qui accueillent le plus d'entreprises exportatrices.

## Densité d'entreprises réalisant une part de leur chiffre d'affaires à l'export



# Note méthodologique

**Le document complet comporte une approche sectorielle.**

**Il est consultable au CIE, 2 rue de Viarmes 75001 Paris**

Ce document s'appuie sur l'exploitation de deux sources statistiques que sont le fichier Sirene de l'Insee et le fichier de l'équipement commercial de la CCIP-Délégation de Paris.

### **Le fichier Sirene 80 de l'Insee**

Le fichier Sirene contient des informations sur la dénomination, la localisation et les caractéristiques économiques des établissements ainsi que des renseignements sur l'entreprise à laquelle appartiennent ces établissements.

C'est le fichier de référence de l'Insee sur l'économie nationale. L'activité économique est le fait d'unités économiques dont les statisticiens retiennent certaines caractéristiques qui conduisent, à l'aide de conventions, à les structurer en différentes catégories et à les classer en référence à des nomenclatures européennes.

Ce fichier est exploité dans ce document sous les formes statistiques (nombre d'établissements, évolution, ventilation par tranche de nombre de salariés) et cartographiques (ensemble des établissements, sélection des sièges sociaux, des entreprises exportatrices, approches sectorielles).

Les éléments de localisation décrits pour chaque établissement permettent son positionnement exact sur le territoire parisien et la réalisation de cartographies.

L'activité principale de l'établissement s'appuie sur la nomenclature de l'Insee mise à jour en 2003 à partir de laquelle les cartographies sectorielles de l'industrie, de la construction, du commerce de gros, des activités financières, des services aux entreprises, de la recherche-développement et du secteur informatique ont été élaborées.

### **Le fichier de l'équipement commercial de la Délégation de Paris**

La cartographie du commerce de détail et des services aux particuliers propose une approche particulière, en cernant l'offre proposée aux particuliers.

Cette carte a été réalisée à partir de l'exploitation du fichier de l'équipement commercial de la Délégation de Paris, lui même extrait du fichier BDCOM 2003 créé en partenariat avec la Mairie de Paris et l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

Ce fichier de référence pour la CCIP regroupe sous la dénomination « des activités de proximité » le commerce de détail alimentaire, le commerce de détail non alimentaire, les hôtels cafés restaurants, les services aux particuliers.

La particularité de ce fichier, outre celle d'être basée sur un relevé terrain, est de permettre une distinction entre les locaux commerciaux supérieurs et inférieurs à 300m<sup>2</sup>.

### **La représentation cartographique**

Le type de représentation cartographique retenu est celui du calcul de la densité d'établissements, soit le nombre d'établissements rapporté à la superficie de l'îlot calculée en hectare.

Un îlot correspond à l'ensemble urbain (bâti et/ou non bâti) compris entre des croisements de rues.

Cette représentation commune à toutes les cartes permet de comparer visuellement les densités, et à travers elles les localisations d'établissements.

**CCIP Délégation de Paris**  
Département Développement Territorial  
Service Economie & Information Territoriale

2, place de la Bourse  
75002 Paris

Tel : 01 53 40 48 11

Fax : 01 53 40 46 44

[www.ccip75.ccip.fr](http://www.ccip75.ccip.fr)